

Une semaine vétérinaire
en France 4

Une semaine vétérinaire
dans le Monde 9

Médecine Féline

Notes de clinique 14
FeMV : 16
un nouveau virus félin
à tropisme rénal

Médecine Canine

Notes de clinique 18
Leishmaniose : 21
facteurs pronostiques
et espérance de vie
Hypoglycémie paranéoplasique : 22
démarche clinique et diagnostique
Persistance du canal artériel 25
décompensée chez un chiot :
prise en charge thérapeutique

Médecine Équine

Notes de clinique 28
Sinusites fongiques primaires : 29
À propos de 7 cas

Médecine Humaine 30

Restez informés
Téléchargez l'appli de
L'ESSENTIEL
sur App Store et Google Play



Vous êtes vétérinaire, abonnez-vous
gratuitement : accueil@buena-media.fr

L'ESSENTIEL

11-15 Quai de Dion Bouton - 92800 Puteaux

Directeur de la publication : Julien Kouchner - j-kouchner@1health.fr
Directeur général délégué : Bernardo Gallitelli - bernardo.gallitelli@1health.fr
Directeur des rédactions : Jean-Pierre Samaille - jpsamaille@wanadoo.fr
Directrice commerciale : Delphine Benoist - dbenoist@1health.fr 01 72 44 62 23
Rédactrice graphiste : Karine Noyon - knoyon@1health.fr
Impression : Compodit-Beauregard - 61600 La Ferté-Macé
Origine du papier : Autriche
Taux de fibres recyclées : 0 %
Certification : PEFC
Impact sur l'eau : P tot 0,032 kg/tonne
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1774-5926
Photos : Shutterstock
Diffusion O.J.D. : parution
Mise en distribution : 6 921 exemplaires
Ce numéro comporte un encart R/V Nestlé
Purine diffusée sur l'ensemble de la diffusion
abonnés.

L'ESSENTIEL est une publication de BUENA MEDIA PLUS
BUENA MEDIA PLUS
S.A.S au capital de 218 730 € - 11-15 Quai de Dion
Bouton, 92800 Puteaux - RCS Nanterre 480 825 678
1Healthmedia SAS, PDG Julien Kouchner.



IMPRIM'VERT®



BILLET

Autant le mot ABBA évoque l'euphorie d'une époque insouciante et joyeuse, l'énergie formidable de *Mama Mia*, autant le simple mot abattoir - terme que les Anglo-Saxons emploient en français dans le texte - provoque un détournement du regard, un malaise et une envie irrésistible pour certains de mettre un mouchoir sur la question. C'est d'ailleurs ce que font nombre d'établissements concernés et l'administration qui en réglementent l'accès, malgré la vidéosurveillance instaurée dans quelques structures. Aussi l'OABA, Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir, est-elle depuis 59 ans à la fois pionnière et seule à défendre la condition des animaux de ferme au moment de leur trépas, mais aussi dans la façon dont ils sont entretenus et transportés. Et la victoire juridique remportée en 1964 par la fondatrice Jacqueline Gilardoni pour un étourdissement préalable ne tient qu'à un fil, sans cesse remis en question, de dérogations en contraintes économiques qui font fi du bien-être animal des bêtes sacrifiées, du bien-être humain des salariés des abattoirs et de la liberté de choisir une viande non estampillée abattage rituel.

Pour sa 59^e assemblée générale, le 12 septembre dernier, l'OABA a donc présenté un bilan de ses actions et projets, droite dans ses bottes, les pieds sur le terrain, au contact des animaux de ferme, des éleveurs qui souffrent des pressions économiques et perdent pied parfois au point, pour certains, de laisser leurs troupeaux à l'abandon. Jean-Pierre Kieffer, qui en assure la présidence depuis 19 ans, a conduit les débats avec pédagogie, donnant à toutes et tous la parole pour expliquer leur rôle et les enjeux, sans concession ni animosité.

Parmi les victoires dont l'OABA peut se féliciter, celle en Cour de justice de l'Union européenne, qui a condamné l'INAO et Ecocert qui avaient autorisé d'apposer le logo Agriculture biologique sur des viandes issues d'abattage sans étourdissement. Et la réalisation la plus citoyenne est celle de l'étiquetage Bien-Être Animal (BEA), pour les poulets de chair, élaboré en collaboration avec la LFDA, CIWF, Welfarm et le groupe Casino, sur 230 critères. Adopté aujourd'hui également par les groupes de distribution Carrefour et Système U, le référentiel permet désormais d'établir un classement clair, simple à identifier en supermarché par le consommateur qui peut acheter un poulet de chair niveau élevé A ou de standard minimal, niveau E, en pleine conscience. Ce référentiel est

PAR ANNE-CLAIRE GAGNON

en cours d'élaboration pour les porcs et sera étendu aux autres animaux de ferme.

Le prochain combat de l'OABA, qui ne lâche rien, persiste et signe, sera sur l'étiquetage des conditions d'abattage (laïque, casher ou halal) afin de permettre à chaque citoyen, consommateur de viande, de pouvoir acheter et manger une viande, en pleine conscience des conditions dans lesquelles l'animal a été abattu. La douleur, lors d'un abattage par égorgement, sans étourdissement préalable, est avérée. Et comme le disait Émilie Jeannin, à qui l'OABA a remis sa médaille d'honneur pour avoir concrétisé son projet d'abattoir mobile, c'est essentiel de « ne pas maltraiter un animal que l'on va manger ». Cette éleveuse de charolais, entrepreneuse éthique et dynamique, prouve que la prise en charge du bien-être animal est compatible avec des conditions d'abattage respectueuses (6 animaux/heure).

Témoignant de l'esprit de concertation et de collaboration avec lequel l'équipe de l'OABA œuvre avec les autres associations et l'État pour défendre les animaux de ferme, de nombreuses ONG étaient

présentes, ainsi que nos confrères Arnaud Bazin et Loïc Dombrevail. Un incident révélateur du climat actuel est venu troubler l'assemblée avec l'interruption de séance par une quinzaine d'éleveurs, s'estimant maltraités par l'idéologie animaliste et son système et qui se sont clairement trompé de cible, au sein d'une association pacifiste, welfariste, qui confie les animaux saisis par les services

vétérinaires à des éleveurs, dans les 39 fermes partenaires de l'OABA. Une association capable de dénoncer courageusement, par la voix de Michel Courat, par exemple, les instructions illégales de l'administration données aux abattoirs, dont la tolérance invraisemblable de n'inspecter qu'une partie des animaux avant leur abattage ou le dépeçage sans contrôle systématique de l'état de mort avérée...

Les animaux sauvés par l'OABA sur réquisition de l'État, placés dans les fermes du bonheur, peuvent être parrainés solidairement par nous tous. Pour les 60 ans de l'OABA en 2021, la Profession tout entière pourrait ainsi lui offrir de prendre soin de son troupeau du bonheur en marrainant/parrainant veaux, vaches et moutons.

Notre BA en matière de BEA pour l'OABA, qui le vaut tant !



La parole aux lecteurs : D'accord, pas d'accord ? Réagissez sur accueil@buena-media.fr